

**CONCOURS INTERNE  
EN VUE DE POURVOIR  
02 POSTES DE CONDUCTEUR AMBULANCIER**

**Publié le 16 Décembre 2022 sur le site de l'Agence Régionale de santé d'Alsace**

Un concours interne est ouvert en application du décret n° 2016-1705 du 12 décembre 2016 portant statut particulier des personnels de la filière ouvrière et technique de la catégorie C de la fonction publique hospitalière en vue de pourvoir **02 postes vacants de Conducteur Ambulancier** aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

Les concours internes sont ouverts aux fonctionnaires et contractuels de la FPH, de la FPT, de la FPE, aux militaires, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale **comptant au moins un an d'ancienneté de service public au 1er janvier de l'année au titre de laquelle ces concours sont organisés** à la condition d'être **titulaires d'un des diplômes** rappelés ci-dessus (**Diplôme d'État d'ambulancier** mentionné à l'article D.4393-1 du code de la santé publique, possédant les **permis de conduire B et C ou D.**)

Les candidatures, accompagnées de toutes pièces justificatives de la situation administrative des candidats, doivent être adressées aux :

**HÔPITAUX UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG**  
Direction des Ressources Humaines  
Cellule Recrutement – Concours  
1 place de l'Hôpital – BP 426  
67091 STRASBOURG

dans le délai d'un mois à compter de la date d'affichage du présent avis sur le site de l'Agence régionale de Santé d'Alsace.

**(Délai d'inscription : 16 FEVRIER 2023)**

**P. LE DIRECTEUR GENERAL,  
P. LE DIRECTEUR ADJOINT,  
La Cadre Supérieur  
Responsable du recrutement**

